

## RÉUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

du Jeudi 27 octobre 2022

### AFFICHAGE

**PRÉSENTS :** MM. Alexandre HUVET, Thierry RICARDEAU, Rémi PASCREAU, François PETIT, Jean-Luc MENUET, Jean-Yves BILLON, Philippe GUERIN et Michel WOLOCH.

Mme Roselyne DURAND-FLAIRE

**EXCUSÉS :** MM. Yoann GRALL, Richard SIGWALT, Thomas GISBERT, Didier BUTON et Claude DELAFOSSE

## DÉCISION


### AMENAGEMENT DE L'ESPACE



#### Guichet Unique de l'Habitat - Attribution des subventions sur fonds propres de la Communauté de Communes

Le Bureau Communautaire, après délibération et à l'unanimité :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la convention d'OPAH signée le 15 avril 2021,
- Vu la PTRE adopté par délibération du Conseil Communautaire du 17 décembre 2020,
- Vu les règlements d'attribution des subventions sur fonds propres de la Communauté de Communes adoptés par délibération du Conseil Communautaire du 18 mai 2017,

1° DECIDE de l'attribution des subventions sur fonds propres de la Communauté de Communes telles que présentées dans le tableau ci-dessous :

ECO PASS				
NOM Demandeur	Adresse du logement	Type de travaux	Montant accord subvention CGC	Total prévisionnel des aides
ZEKROUM Sara		Acquisition Amélioration	1 500 €	3 000 €

OPAH						
NOM Demandeur	Adresse du logement	Type de travaux	Montant des travaux	Montant accord subvention CGC	Total prévisionnel des aides	% des travaux
CHALOUAH Sébastien		Réhabilitation complète pour création 2 locatifs	163 402 €	9 000 €	72 581 €	44 %
BICHON Jean Pierre		Pompe à chaleur + Menuiseries	18 063 €	1 500 €	8 494 €	47 %
TOTAL			181 466 €	10 500 €	81 075 €	45 %

PTRE						
NOM Demandeur	Adresse du logement	Type de travaux	Montant des travaux	Montant accord subvention CGC	Total prévisionnel des aides	% des travaux
LETARD Lena	[REDACTED]	Rénovation globale (ITE, Isolation combles + plancher, VMC, Menuiseries, Poêle, Ballon thermodynamique)	68 742 €	5 625 €	17 186 €	25 %
VENEREAU Jean claude	[REDACTED]	Isolation des murs + Poêle à granules	37 371 €	2 535 €	9 740 €	26 %
GUILBAUD Philippe	[REDACTED]	Isolation par l'extérieur	21 689 €	1 965 €	4 351 €	20 %
<b>TOTAL</b>			<b>127 802 €</b>	<b>10 125 €</b>	<b>31 277 €</b>	<b>24 %</b>

2° AUTORISE Monsieur le Président, ou à défaut Monsieur le Vice-président en charge de l'Habitat, à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires relatifs à l'attribution des subventions OPAH, PTRE et ECO PASS.

Fait à CHALLANS, le 2 novembre 2022



Le Président,

  
Alexandre HUVET